

FAQ

Domaine de Pendruc

Bon à savoir

Les mineurs sont-ils acceptés sur le camping ?

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou responsables légaux pour séjourner au Domaine de Pendruc.

Le camping est-il accessible aux personnes en situation de handicap ?

Tout à fait, notre bloc sanitaire est équipé d'une douche et des toilettes spécifiques. Nous avons également un mobilhome totalement équipé et conçu pour les personnes à mobilité réduite.

Nos espaces communs (bar, réception, *piscine*) sont également accessibles, pour que tout le monde puisse profiter des vacances.

Puis-je mettre une tente sur mon emplacement de mobilhome ?

Bien que les emplacements aient suffisamment d'espace, pour des raisons de sécurité et d'assurances, ce n'est pas possible d'ajouter une tente.

Les animaux sont-ils autorisés ?

Nos amis à quatre pattes sont autorisés sur les emplacements nus de camping (exceptés les chiens catégorie 1 & 2). Un supplément vous sera demandé.

Cependant ils ne sont pas autorisés dans nos mobilhomes locatifs.

Le carnet de santé de vos chiens ou chats doit être à jour. Le vaccin antirabique est obligatoire et doit être à jour, tout comme le tatouage *ou pucage* de votre animal.

Pour ce qui concerne les chiens d'assistance dans nos mobilhomes, merci de contacter la réception.

Puis-je me connecter au wifi pendant mon séjour ?

Le camping est couvert par le réseau wifi, si vous souhaitez le wifi depuis votre mobilhome ou votre emplacement des tickets wifi sont en vente à la réception (*un code peut être mis sur plusieurs appareils mais pas utilisé simultanément*). Il y a également une zone de wifi gratuit au 20 feet (club ado).

Une connexion wifi est offerte à l'arrivée pour les réservations de mobilhome Premium.

Les barbecues sont-ils autorisés sur le camping ?

Les barbecues à charbon sont autorisés dans le camping.

Toutes nos locatifs Premium et Freecamp en sont d'ailleurs déjà équipées.

Si vous ne pouvez pas ramener le vôtre, rendez-vous à la réception pour en louer un.

Mon bébé compte -t-il comme une personne sur la réservation ?

Tout à fait, votre bébé sera compté dans la capacité d'accueil de votre hébergement pour votre séjour. Le nombre de personnes séjournant sur l'emplacement ou dans le mobilhome ne peut dépasser la capacité indiquée à la réservation.

Pour choisir au mieux votre hébergement n'hésitez pas à contacter la réception.

Prendre un lit bébé ou une chaise bébé est trop volumineux dans la voiture. Puis-je en louer un sur place ?

Tout à fait, vous pouvez lors de votre réservation ajouter l'option lit bébé ou chaise bébé.

Il est préférable d'ajouter la location du matériel bébé à la réservation ou avant votre départ en vacances afin de vous assurer de la disponibilité du matériel.

La réservation

Comment effectuer une réservation au Domaine de Pendruc ?

Pour faire votre réservation, vous avez deux options :

- En allant sur notre site internet et en remplissant le formulaire de réservation en ligne. La réservation est rapide et peut se faire à toute heure.
- En nous appelant au 02 98 97 66 28.

Pour l'une ou l'autre des méthodes de réservation vous aurez besoin des informations suivantes : Nom, prénom, âge des participants, adresse, numéro de téléphone, adresse mail, date de séjour.

Je réserve sur internet, dois-je attendre une confirmation ?

Oui, dès réception de votre réservation par internet, nous la validons et nous vous adressons immédiatement. Tant que vous n'avez pas reçu de mail de la part de « info@domainedependruc.com », votre réservation n'est pas pleinement validée.

Comment puis-je régler ma réservation ?

Nous acceptons les paiements par carte bancaire, chèques vacances ANCV et virement.

Si il s'agit d'une réservation de dernière minute, seul le règlement par carte bancaire est accepté.

Quand dois-je verser l'acompte et quand mon séjour doit-il être soldé ?

Nous vous demanderons de verser un acompte de 30% à la réservation.

Le solde de votre séjour, il doit être réglé 30 jours avant l'arrivée.

Si vous réservez votre séjour moins de 30 jours avant votre arrivée, c'est la totalité du séjour qui est à réglé.

Est-ce que je peux choisir mon emplacement ?

Vous pouvez nous faire part de vos souhaits que nous nous efforcerons de satisfaire en fonction des disponibilités.

Les mobilhomes

Les couettes et les oreillers sont-ils fournis ?

Tout à fait ! Les oreillers, couettes/couvertures sont fournis dans tous nos mobilhomes. Par ailleurs, le linge de lit et le linge de toilette sont fournis dans les mobilhomes de catégorie Premium.

Y-a-t-il une télévision dans le mobilhome que j'ai choisi ?

Au Domaine de Pendruc, tous nos mobilhomes sont équipés de télévision, sans exception et sans supplément !

Est-il possible de louer du linge de lit ou du linge de toilette ou du linge de maison ?

Bien sûr ! Nous proposons à la location du linge de lit et du linge de toilettes (9€/personne). Si vous voulez avoir du linge de maison (torchons) à l'arrivée, le pack Travel Flower Couple peut vous intéresser. Il comprend 1 kit de linge pour un grand lit, 2 kits de serviettes de toilettes, un tapis de bain et des torchons.

A noter que nous proposons les torchons que dans le cadre du pack Travel Flower.

L'arrivée

A quelle heure puis-je arriver ?

Les arrivées pour les emplacements de camping se font à partir de 14h et jusqu'à 19h. Les arrivées pour les mobilhomes se font entre 16h et 19h.

Pour toutes arrivées en dehors des horaires de la réception, il est nécessaire d'appeler au préalable.

La caution, comment ça se passe exactement ?

Comme inscrit dans nos conditions générales de vente, la caution se règle par empreinte de carte bancaire, il s'agit d'une pré-autorisation qui n'est pas débitée, et qui est annulée 3 jours après votre départ.

Pour plus de détails pour les emplacements/mobilhomes, vous pouvez consulter nos conditions générales de ventes.

Le départ

Comment m'organiser pour le départ ?

Pour les départs des emplacements, ils se font entre 9h et 12h, il vous faudra passer par la réception pour déposer vos badges et annuler votre caution.

Pour les départs des mobilhomes, il faudra passer à la réception durant votre séjour, pour convenir d'une heure de départ, et pour l'état des lieux. Les départs se font entre 8h et 10h, maximum.

Attention tout le monde ne peut pas partir à 10h 😊.

Dois-je faire le ménage à la fin de mon séjour ?

Tout à fait, le ménage doit être fait par vos soins. Si jamais le mobilhome n'était pas rendu dans un parfait état de propreté, alors, un forfait ménage vous sera déduit de la caution.

Si vous ne voulez pas faire le ménage, il y a le forfait ménage (hors juillet/août), dans ce cas notre équipe s'occupe de tout !